

Lors de la Seconde Guerre mondiale, à la suite de l'armistice du 22 juin 1940, une ligne de démarcation marque la limite entre la partie nord occupée par les Allemands et la partie sud de la France. Après l'invasion du sud par les nazis, en novembre 1942, la ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone non occupée n'a plus de raison d'être. La France entière est sous la coupe des nazis.

L'étoile de David à six branches ou étoile juive est un symbole très ancien associé au judaïsme au début du Moyen Âge. Il représente, selon la tradition juive, l'emblème du roi David ou le symbole du Messie. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cette étoile, en tissu, doit être cousue sur le côté gauche du manteau. Elle se situe dans la lignée des signes discriminatoires subis par les Juifs au cours de leur longue Histoire. L'étoile jaune rappelle, notamment, la rouelle du Moyen Âge.

Les nazis imposent le port de l'étoile jaune à tous les Juifs d'Europe. La mesure est généralisée le 1er septembre 1941 par une décision du dirigeant nazi Heydrich alors que l'extermination systématique des Juifs d'Europe orientale a déjà commencé avec les massacres de masse en Ukraine, en Lituanie...

Le centre de l'étoile porte le mot « Juif » en langue locale (« Jude » en Allemagne, « Juif » en France, etc). La calligraphie est censée rappeler l'écriture hébraïque.

En France, le port de cette étoile, prescrit par l'ordonnance allemande du 29 mai 1942, est rendu obligatoire en zone nord occupée, à compter du 7 juin. Tous les Juifs âgés de plus de six ans doivent la porter en public de manière visible.

Les autorités, françaises et allemandes, chargent la police française de veiller à l'application de l'ordonnance. L'étoile jaune intensifie la ségrégation dans la vie quotidienne, illustrée dès 1940 par le premier statut des Juifs, puis en 1941 par le second statut. Autre objet lié à la discrimination, la carte d'identité portant la mention « juif » double le marquage, au nord puis au sud. Le port obligatoire de l'étoile marque le début de l'affichage de la politique de persécution, conduite par les nazis et leurs collaborateurs, mais c'est aussi le départ d'une prise de conscience, dans la population, du sort réservé aux Juifs.

La soixantaine de citoyens français non juifs qui portent l'étoile jaune par solidarité sont emprisonnés en tant qu'« amis des Juifs ».

Les résistants de la section juive de la M.O.I., appelle la population juive, jusque-là majoritairement légaliste, à la désobéissance, notamment quant au port de l'étoile juive.

Référence :

Klarsfeld Serge, 1992, *L'Étoile des Juifs : témoignages et documents*, Paris, Ed. L'Archipel

<https://museemrjmoi.com>